

Gérer les prestations maladie, retraite et prévoyance / TNS, TPE, PME

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- Assurance
 - Banque
 - Immobilier

Code(s) NAF : 66.29Z, 66.22Z, 66.21Z, 65.12Z

Code(s) NSF : 313

Code(s) ROME : C1110, C1109, C1103, C1102, C1101

Formacode : —

Date de création de la certification : 01/01/2017

Mots clés : Prévoyance, Retraite, Entreprise, TNS

Identification

Identifiant : 3318

Version du : 19/02/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- [AF2A, 1er Centre de formation des agents et courtiers d'assurance](#)
- [Assurances complémentaires : sept points clés pour trouver des garanties efficaces](#)
- [Baromètre prospectif 2017 de l'évolution des compétences de l'assurance :](#)
- **Une certification en faveur de l'employabilité des certifiés:Le marché de la protection sociale des professionnels et des entreprises étant en forte croissance, les profils ayant des compétences dans ce domaine sont régulièrement recherchés par les courtiers, voire par l'ensemble des structures d'assurance.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les objectifs de la certification sont de :

Distinguer les différentes catégories de TNS

Identifier les régimes fiscaux des TNS

Optimiser l'impact fiscal des contrats à cotisations facultatives

Mesurer les carences des régimes sociaux et comprendre l'intérêt de la loi Madelin

Saisir les opportunités de vente et savoir proposer les garanties adaptées

Connaître le fonctionnement des contrats collectifs (prévoyance et retraite)

Maîtriser la démarche à suivre pour mettre en place un contrat collectif santé, décès, incapacité, invalidité

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Absence de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes suivants :

Axe 1. Maîtriser les principes et les mécanismes de la prévoyance des travailleurs non-salariés (TNS)

Axe 2. Identifier l'environnement fiscal et social des travailleurs non-salariés (TNS)

Axe 3. Identifier les différences entre les régimes de base et les régimes complémentaires

Axe 4. Maîtriser le fonctionnement des contrats collectifs prévoyance et retraite

Axe 5. Optimiser la protection sociale des salariés par les leviers juridiques et fiscaux de l'entreprise

Axe 6. Maîtriser la démarche à suivre pour mettre en place un contrat collectif santé, décès, incapacité, invalidité

Modalités générales

Durée : 63 heures (7 jours)

Lieu (x) : la formation menant à la certification s'effectue en présentiel.

Toutes nos formations en présentiel sont organisées chez nos partenaires (centre d'affaires ou hôtel) sélectionnés avec un cahier des charges précis :

salle spacieuse avec lumière du jour,
vidéoprojecteur + paperboard et/ou tableau blanc, bouteilles d'eau, café d'accueil, accès internet,
proche des transports en commun,
si étage élevé ascenseur,
locaux respectant les normes d'accueil et de sécurité du public,
restaurant possible à proximité.

Au besoin, des salles accessibles aux personnes en situation de handicap peuvent être mises à disposition par nos partenaires.

Préparez votre stage présentiel

Deux à trois semaines avant le début du stage, vous recevrez une convocation vous indiquant :

le programme de la certification

les dates, horaires et lieu du stage

le plan d'accès

le questionnaire de précertification (à nous renvoyer complété 15 jours avant le début de votre session)

le règlement intérieur d'AF2A

Horaires

Une journée dure 7 heures, de 9 heures à 17 heures.

Des pauses sont également aménagées, sous la responsabilité du formateur, en fonction des exigences du

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emplois
- Etudiants

stage.

Pause déjeuner

La pause déjeuner est d'une heure. Le repas est inclus dans le prix de nos certifications.

Documents remis aux stagiaires

Lors de chaque formation présentielle, AF2A remet une documentation sur support papier aux stagiaires.

Dispositif de personnalisation des parcours : Chaque stagiaire inscrit à la certification recevra, en amont de la mise en place du parcours, un questionnaire nous permettant de valider la bonne adéquation avec son niveau et ses attentes. Au besoin, nous prendrons contact avec lui et/ou son employeur.

La certification est composée des modules suivants :

Module n°1 : Bases de la prévoyance des travailleurs non-salariés (2 jours)

Module n°2 Approches sociale et fiscale des travailleurs non-salariés (2 jours)

Module n°3 : Bases de l'assurance collective (3 jours)

Module n°4 : Prévoyance collective-approfondissement (2 jours)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet à chaque stagiaire de se spécialiser sur un marché en forte croissance.

Cette certification est composée de modules de formation :

- créés/animés par des formateurs issus du terrain,
- illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

Pour l'entité utilisatrice

Face à l'évolution de la réglementation et des pratiques de marché en matière de protection sociale des TNS et TPE/PME, les entreprises et leurs collaborateurs doivent s'adapter rapidement pour maintenir leur compétitivité.

Cette certification est composée de modules de formation :

- créés/animés par des formateurs issus du terrain,
- illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

Evaluation / certification

Pré-requis

Connaitre les bases des assurances de personnes

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

Maitriser les principes et les mécanismes de la prévoyance des Travailleurs non-salariés (TNS)

Identifier l'environnement fiscal et social des travailleurs non-salariés (TNS)

Centre(s) de passage/certification

- Dans les locaux de AF2A -
64 Rue de Miromesnil
75008 Paris

Identifier les différences entre les régimes de base et les régimes complémentaires
Maîtriser le fonctionnement des contrats collectifs prévoyance et retraite
Optimiser la protection sociale des salariés par les leviers juridiques et fiscaux de l'entreprise
Maîtriser la démarche à suivre pour mettre en place un contrat collectif santé, décès, incapacité, invalidité

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Absence de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences professionnelles

Plus d'informations

Statistiques

Statistiques globales AF2A :

2015 : 1804 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 541 inscriptions en e-learning

2016 : 2034 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 1223 inscriptions en e-learning

Statistiques sur la certification : entre 150 et 200 candidats par an

Nombre de sessions passées : 36 sessions en 2016 pour les formations composant la certification

Nombre de stagiaires formés en 2016 : 192 personnes formées

Autres sources d'information

<http://www.af2a.com/formation/assurances-de-personnes-entreprises/gestion-des-prestations-maladie-retraite-et-prevoyance-tns-tpe-pme>